



Swiss Archery Association

Schweizer Bogenschützen-Verband
Association Suisse de Tir à l'arc
Associazione Svizzera di Tiro con l'arco
Associaziun Svizra d'Archers

Procès-verbal

Conférence des Présidents

Lieu: Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen

Date: 18. avril 2015 09:30h

Anwesend:

Mael Loretan Präsident	Président	Présent
Tom Dielen	1er Vice-Président	Excusé
Jean Noel de Giuli	2ème Vice-Président/ Media	Présent
Eddy Posse	Chef des finances	Excusé
Heiner Widmer	Commission Technique	Présent
Stéphane Glardon	Chef des entraîneurs	Présent
Thierry Maillard	Chef des juges	Présent
Delphine Giraud	Secrétaire Romande et Tessin	Présent
Angela Hunsperger	Secrétaire – Suisse Alémanique	Présent
Marie-Thérèse de Giuli	Administrations membres	Présent

Traktanden

1. Salutation et élection des scrutateurs
2. Acceptation d'ordre de jour
3. Jeunesse et Sport
 - 3.1 Situation actuelle
 - 3.2 Changement Budget
4. Demandes du CC et des Clubs
 - 4.1 Changement des Statuts
 - 4.2 divers
5. Promotion de la relève
 - 5.1 Cadres régionaux
 - 5.2 Associations cantonales
6. Cahier des charges
7. Divers

N°.	Domaine	Descriptif / Décision
1	Salutations, appel et élections des scrutateurs	<p>Début de la séance à 09:45 Uhr</p> <p>1 Salutation</p> <p>Une minute de silence est faite pour tous les membres et famille des membres qui sont décédés durant l'année et Maël Loretan présente ses condoléances aux personnes concernées.</p> <p>Le président remercie les clubs et les membres du comité présents.</p> <p>2 Votes</p> <p>59 de 80 Clubs avec droit de vote sont présents. La majorité de 2/3 est 40.</p> <p>La majorité simple est décisive. Abstentions ne sont pas compté.</p> <p>3 Eléction des scrutateurs</p> <p>Les scrutateurs de jour sont: Steve Persioni und Deborah Gantino.</p>
2.	Acceptation d'ordre du jour	<p>La demande du CC pour un changement d'ordre du jour est accepté à l'unanimité. Les changements du budget ne sont pas discuté.</p>
1.	Jeunesse et Sport	<p>1.1 Situation actuelle</p> <p>Depuis le 28 janvier 2011 le tir à l'arc fait parti de J+S sous le type de sport „Sport de tir“.</p> <p>SwissArchery travail avec SwissShooting, Faas et EASV.</p> <p>Le Fonde de environ 80 Millionen francs suisses sont partager entre les different fournisseurs de J+S . Chaque club peut en profiter. A présent 1 CHF est versé pour chaque participant d'un coursus. Pour un coursus avec 10 participants un club reÇoie environ 600 CHF</p> <p>1.2 Changement du Budget</p> <p>Chaque coursus pour les moniteurs genère les fraits pour SwissArchery. SwissShooting a envoié une facture de CHF 4000.00, pour qoui il y avait un changement dans le budget, quand on veut être membre de J+S et supporter les prestations de J+S. Le budget 2016 était changé. Pas des questions des</p>

		personnes présentes.
2.	Motions des clubs et du CC	<p>Pas des Motions des clubs</p> <p>2.1 Changements des Statuts</p> <p>Le CC a un motion pour le changement des statuts. SwissArchery doit devenir plus professionnel. SwissArchery a momentanément 1'530 membres en plus de 80 clubs affiliés. L'organisation est vieille et lente.</p> <p>En cas de litige les statuts sont trop vieux. Wolfgang Filler a traduit les documents en Allemand pour le page Internet. Remarque de Peter Fässler: „natürliche Personen“ sont „juristische Personen“ en Allemand. Doit être corrigé. Elements juridiques manquants doivent être ajouter aux statuts. Les changements sont seulement des explications et des clarifications pour les membres.</p> <p>Fauts dans les documents peuvent être signaler auprès de CC.</p> <p>A ce moment là le CP ne peut pas voter une décision definitive.</p> <p>La modification des statuts propose également de permettre au CC d'approuver les nouvelles admissions de clubs. L'exclusion d'un club est seulement possible aux AD.</p> <p>Les changements étaient acceptées à l'unanimité.</p> <p>2.2 Associations cantonales</p> <p>Associations cantonales ne sont pas membres de SwissArchery et n'ont pas le droit de vote à ce moment là. La cotisation n'est pas encore fixé. La votation aura lieu pendant le CD.</p> <p>La motion était acceptée par 58 voix et 1 abstention</p> <p>2.3 Assurance RC</p> <p>Les associations contonales ne sont pas encore assurées. En cas où une aassociation cantonale organise un concours seulement le participants avec un licence de SwissArchery sont assurés.</p> <p>La motion était acceptée par 58 voix et 1 abstention</p> <p>2.4 Changements urgents des statuts aux pratiques juridiques actueles</p>

Le CC est responsable pour l'admission des membres. Le AP et le CD sont responsables pour les admissions et les exclusions. C'est p'lus facile et rapide d'affilié nouveaux clubs. Le prosessus d'admission est simplifié Les changements étaient acceptées à l'unanimité.

2.5 Structur de SwissArchery

2.5.1 Commission executive – Décisions et startegie Bureau - Administration

2.5.2 5 commissions: medias, sport, formation, juges et technique

2.5.3 Un représentant des athlets au CE

2.5.4 2/3 des voix et plus de moitié des clubs doivent être d'accord en cas de la dissolution ou du changement de but de SwissArchery

Les changements étaient acceptées à l'unanimité.

4.5.5 Un club peut donner son droit de vote à un autre club par procuration écrite

Résultat de vote – 51 Oui et 7 non. La motion est acceptée.

2.6 Plus de competences pour le AP

Genehmigung des Protokolls

2.6.1 Acceptation du P.V.

2.6.2 Acceptation des motions

2.6.3 Acceptation des motion par rapport des réglements

2.6.4 Nomination des membres d'honneur

Pas des décision définitive, les résultats sont notés et seront présentés pendant la prochaine AD.

2.7 Reconnaissance des membres des commisions par la AP

2.7.1 Le chef de la commision présente les membres dans l'AP

2.7.2 L'AP accepte les membres

2.7.3 L'acceptation doit être renouvelé chaque deux ans

Acceptées à l'unanimité.

2.8 Commission de recours (CR)

2.8.1 La commission de recours est constituée de trois membres des clubs

2.8.2 La commission est seulement activ en cas de recours

2.8.3 La commission est la dernière instance interne avant le recours est présenté au tribunal

Cette motion était acceptée avec 58 oui / pas des non / 1 abstention

Motions sur le réglements des tournois:

2.9 Changement doping et alcohol

Le cas de doppage l'année passée était très movais pour la SwissArchery. Dersomais on doit faire face au controls plus intens. L'alcotest devrait prevenir des incidents futures. SwissArchery ne veut pas être le policier.

Dans le sport de masse il n'y a pas de problème avec une attestatiion médicale. Si quelquon est confondu d'abus des drogues, ce personne doit être excluse

A partir de 0,1 Pour mille le tireur est exclus de tournoi. Le sens des responsibilités des tireuer est demandé. Les controls de dopague peuvent être effectué en chaque instant pendant le concour jusqu'au remise des prix. Ce reglement est en effect directement après la traduction DE/FR controllée.

Accepté avec 50 oui, 6 non et 3 abstentions.

2.10 Changement – Vêtements Indoor et FITA

Les athletes sont habillés en tenue de club ou de sport: pantalon blanc ou **noir**.

Publicité est interdite pour les tenues de sport en blanc ou **noir**.

Les athletes peuvent appliquer publicité ou logos de leur sponsor ne dépassant pas un surface total de 400 cm².

Votation: 57 oui et 2 abstentions

2.11 Changement – Athlets de Liechtenstein

Athlets de Liechtenstein peuvent participer au Championnat Suisse. Ils doivent avoir un licence de SwissArchery. Ils doivent avoir la nationalité Lichtensteinoise et habiter à Liechtenstein.

Accepté avec 58 oui et 1 abstention

		<p>2.12 Changement – Participation des visiteurs au Championnat Suisse</p> <p>Visiteurs ne peut pas participer au Championnat Suisse. Il n'y a pas d'exception possible.</p> <p>Acceptées à l'unanimité.</p> <p>2.13 Changement – Temp pour le parcours 3D</p> <p>Adaptation aux reglements de WorldArchery. Limit de temp pour 2 flèches est 90 sec. Le temp commence quand le tireur est sur le pas de tir (piquet). Quand le tireueur attend un autre athlete (2 tireurs tir le me^me temps) le temps est arreté.</p> <p>Accepté avec 55 oui, 1 non et 3abstention</p> <p>Question de Jean-Noël de Giuli: pour-quoi on n'appliquerait pas le règlement de WordlArchery direct?</p> <p>Votation: 23 oui, 9 non und 11 abstentions.</p> <p>La discussion se poursuiue au CD.</p>
<p>3.</p>	<p>Promotion de la relève</p>	<p>3.1 Cadres regionaux</p> <p>Nous avons trop peu des athletes de relève pour le sport d'elite. SwissOlympic et J+S exigent un conceot de SwissArchery. Le premier concept de J+S était refusé comme trop couteus La relève est subventionée au niveau cantonal et fédéral. SwisArchery ne reÇoi pas des subventions pour la relève.</p> <p>3.2 Associations cantonales</p> <p>Les associations cantonaux peuvent constituer cadres regioneaux. Nous aimerions avoir 4 à 5 cadres regioneaux. Les associations peuvent travailler ensemble. SwissArchery doit et veut controller les cadres regioneaux. La selection des athletes est organisée par SwissArchery</p> <p>Avantages pour les athletes et les association cantoneaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Talents Cards SwissOlympic (TC) pour les athletes - Le Talents Card est obligatoire pour les subventions - Les associations cantoneaux recoivent les subventions du canton. - les subventions seront aussi couvert par J+S

4.	Cahier des charges	Projets en cours <ul style="list-style-type: none"> - Mission - Cahier des charges - nouveaux buts pour SwissArchery - Controle des dépenses
5.	Diverses	SwissArchery cherche <ul style="list-style-type: none"> - 3 membres pour la commission sportive - 5 membres pour la commission medias - 1 chef(fe) pour la commssion des medias - Traducteurs FR-->AL et FR --> IT - 1 graphist bénévol - beaucoup juges/arbitres <p>SwissArchery travail exclusivement en benevolat</p> <p>Personnes interessées sont prieées de prendre contact avec Mael Loretan ou Jean-Noel de Giuli.</p> <p>Assurance</p> <p>sont assurées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les membres avec licence - les associations cntoneaux - les participants d'un initiation <p>ne sont pas assurées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - membres sans licence - Tournois sans juges/arbitres <p>Frais d'administrartion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque commande coûte 3.00CHF suppl. - Le CC aimerai supprimer les 3 CHF - S'il y a trop des commandes les 3 CHF seront reintroduits pendant la prochaine CD - SwissArchery veut perdre 500 CHF par ans <p>Licences</p> <p>Commander les licences pour la nouvelle année:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renouveaulement des licences d'année passée 2. Commander les licences pour les nouveaux membres (ne pas marquer dans le champ“remarques“) <p>Changement de club pour un membre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Changement signaler auprès d'administration des membres 2. l'administrartion des membres veut contrroller le changement 3. le club peut renouveler la licence <p>SwissArchery: ca. 1530 licences</p>

La licence n'est pas seulement le droit de participer aux tournois. C'est aussi une preuve d'être membre de la famille de tir à l'arc.

Devoirs et droit des membres

Statuts des clubs

Si les statuts d'un club ont changé le président du club concerné doit envoyer les nouveaux statuts au président de SwissArchery.

Droits des clubs

1. Certificat d'adhésion pour les instances politiques
2. Assurance RC pour les tournois et des activités
3. Droit de demander la votation sur motions pendant le CD et AP

Commission technique

Heiner Widmer fait une présentation de la commission technique. Le rapport est sur le site Internet de SwissArchery

Conseil d'entraîneurs

Stéphane Glardon fait les remarques sur le cursus actuels de J+S. Le cursus C pour les moniteurs en Allemand est presque surbooké. Inscription jusqu'au 11. juin 2015 possible. Le même cursus en français a encore de places libres

Tous les moniteurs C de J+S ont reçu un badge pour l'accompagnement des jeunes pendant les concours.

Jean-Pierre Steiner propose de participer activement aux tournois et donne une flèche originale à Maël Loretan comme cadeaux.

Prochaine CD : 10 octobre 2015 à 9:30h à Ittigen Bern

Le président Maël Loretan remercie les personnes présentes et souhaite un bon retour à la maison.

Fin de séance 12:50 h.

Pour le protocoll:

Protocol lu et approuvé

Sekretariat DE

Président SwissArchery Association

Angela Hunsperger
(Wolfgang Filler 1.traduction FR)

Mael Loretan